

# Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



*Des fêtes réussies*



*Entendre les voix de 14-18*



*Le 11 novembre*



*Goûter de Noël*



*Le CD 211 fait peau neuve*

**N ° 7 - D é c e m b r e 2 0 1 8**

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale.  
Merci à toutes les personnes qui y ont contribué.*

## Le mot de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin d'année 2018, le mécontentement a pris de l'ampleur dans notre pays, les revendications fusent de toutes parts : trop de charges, trop de taxes, travailleurs pauvres, retraites trop faibles, inégalités....A la demande de l'Association des Maires Ruraux de France, un cahier de doléances a été ouvert dans chaque mairie. Chacun est invité à mettre noir sur blanc ses états d'âmes et ses revendications. Plus tard, un grand Débat National devrait être organisé courant janvier.....



Pourtant, la mesure consistant à supprimer la Taxe d'Habitation a été bien accueillie par les contribuables que nous sommes. Mais, vu sous l'angle du budget d'une commune, après plusieurs années de baisse des dotations ( - 4100€ / an chez nous ) , il est bien apparu que l'Etat faisait des cadeaux avec de l'argent qui revient aux communes et non pas avec le sien.....Dans ce contexte, et dans le flou de la mise en œuvre de cette réforme, l'Etat n'a pas interdit aux communes de voter des augmentations, pas plus en 2018 qu'en 2019. Pourquoi ? L'Etat a promis de compenser les communes à l'euro près. Mais quelle est l'année qui servira de base à ce remboursement ? N'ayant pas eu de réponse à ces 2 questions, il a semblé judicieux au conseil municipal de voter une augmentation de 5% en imaginant qu'on ne pourrait plus jamais la refaire. C'est ce que j'avais indiqué dans le précédent bulletin.

Et pour avoir eu le même raisonnement, beaucoup de communes dont la nôtre ont été pointées du doigt dans la presse, ce mois d'octobre, mais aussi dans les réseaux sociaux par des commentaires très venimeux. Cet emballement médiatique a été de courte durée, mais je tiens à revenir sur le sujet par la mise au point suivante : cette démarche, nous l'assumons et nous la motivons par la recherche de financements dans un contexte de baisse de nos moyens. Pour LUSSAGNET-LUSSON, je veux être encore plus précis : cette augmentation de la T.H stricte ne représente que 827 € sur l'ensemble de nos contribuables et je tiens à rajouter que vos élus ne l'ont pas mis dans leur poche. L'indemnité du maire reste à 1764 € net par an, tandis que chacun des 3 adjoints perçoit 221 € net par an, ce qui place la commune sur le podium des plus raisonnables du canton sur ce critère. Et le comble dans cette affaire c'est que l'administration vient de nous informer que la commune percevra 1155€ de moins pour cause de locaux inoccupés et d'exonérations.....

En formulant l'espoir que nous retrouverons une situation apaisée, je souhaite à tous de vivre une belle année 2019 en attendant le moment où nous nous retrouverons pour échanger nos vœux dans cette cérémonie traditionnelle qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019. Une invitation accompagne ce bulletin.

Bonne lecture

Michel LABORDE

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Téléphone : 05 59 77 41 80

Courriel: [mairie.lussagnet-lusson@orange.fr](mailto:mairie.lussagnet-lusson@orange.fr)

Déchèterie : Mercredi et samedi de 15h à 18h

## Calendrier 2019

Cérémonie des vœux : 12 janvier à 20h.

14 juillet midi : repas du village.

## Activités locales

### On a aimé :

Les Fêtes du village les 6 et 7 octobre,

Le spectacle « Voix de 14-18 » proposé par l'association « A Vive Voix » le 7 novembre,

La cérémonie du 11 novembre réactivée en cette année de centenaire,

Le goûter de Noël offert aux enfants de la commune le 19 décembre.

## Etat civil

**Mariage** : Laure PÉBOSCQ et Vincent COCQUEEL

**Naissance** : Chloé LACOSTE

Thibault LEUGÉ

## Concours photo

**Photo 1** : C'était le tronc d'un arbre où un "F" très lisible était creusé; on peut le voir à l'entrée du Chemin Caillabet et c'est Valérie Etcheverry qui l'a trouvé.

**Photo 2** : C'est Michel Gaudin qui a reconnu les lames de couleur bleue et jaune de la boîte postale de la mairie.

Ils ont tous deux reçu un prix lors de l'apéritif de la fête du village.

Bravo et merci d'avoir participé.

## Renseignements pratiques



### Défibrillateur

Il existe un défibrillateur, placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.



## La maison béarnaise

Les anciennes maisons de notre village datent majoritairement des 18ème et 19ème siècles. Avant, la plupart des maisons étaient construites en bois ou en terre avec toit de chaume ; et ce n'est qu'à partir du 18ème siècle que les maisons sont construites en dur avec couverture d'ardoise ou de tuiles plates. Les murs sont en galets du gave noyés dans du mortier. Les maisons des fermes les plus riches sont sur deux niveaux, avec un toit à 4 pentes, couvertes de tuiles plates rouges, avec une façade symétrique, une porte cintrée et un ensemble régulier de fenêtres et de lucarnes.



Mais les plus nombreuses sont basses sans étage, hormis « la crampète » du grenier.

On ne construisait pas n'importe où : ni sur les hauteurs à cause du vent, ni sur les bords des rivières à cause de l'humidité (à part les moulins, bien sûr). Le meilleur emplacement était à mi-coteau, abrité des pluies d'ouest et du froid du nord, donc plutôt Sud-Est.

On élargissait le fossé pour obtenir l'eau qui liait l'argile, les briques et les galets des murs ; le creux dans la terre ainsi réalisé servirait plus tard de « mare aux canards ».

Pour boire, les sources n'étaient jamais très loin et on allait chercher l'eau à la fontaine.

Les cloisons et les plafonds étaient faits de torchis, mélange de croisillons de chêne, de lattes de châtaignier, de crin et d'argile grossière. Les murs étaient recouverts d'un gros enduit avant d'être badigeonnés à la chaux ; ils prenaient une teinte beige foncé relevée parfois par le bleu de la treille, soufrée tous les étés. Le mur de la façade se terminait parfois par un fronton triangulaire qui pourrait rappeler le temple protestant (le Béarn a été quelques temps protestant, en particulier sous le règne de Jeanne d'Albret).



*La cloison*



*Le four à pain*

Sur la droite de la maison, un petit appendis :  
c'est le four où on fait cuire le pain.

Le toit était un gros travail : on achetait les chênes sur pied 1 ou 2 ans à l'avance : une poutre : un arbre ; on les coupait au dernier quartier de lune (ce qui assurait une protection naturelle contre les parasites du bois) avec haches, scies ou passe partout ; on les sortait du bois avec un attelage de bœufs et on laissait sécher un ou deux ans. Les charpentiers se mettaient alors au travail (on se souvient encore de Baptiste Berdu, de Raymond Gayet, de Joseph Frutos). On assemblait la charpente par terre : les poutres étaient préparées à la hache, chaque pièce avait un numéro en chiffres romains. On les montait pièce par pièce par treillage (il fallait au minimum 7 personnes !). Elles étaient assemblées avec des tenons et des chevilles en bois d'acacia. On couvrait ensuite la maison avec les tuiles mécaniques de Marseille (mais fabriquées à Auch !) enclenchées les unes dans les autres ou avec des ardoises irrégulières qui venaient de Lourdes et qui étaient pointées. Le travail du toit prenait 3 à 6 mois.



La répartition des pièces est toujours la même : sous le fronton s'ouvre la porte d'entrée qui donne directement dans la pièce principale éclairée par la fenêtre de droite. On y trouve la cheminée avec ses coins réservés aux anciens, le four attendant, les landiers avec l'emplacement pour le bol de soupe sur le sommet.

Au-dessus, une étagère avec des lampes en cuivre, des bougies et le fusil de chasse suspendu, des toupins en terre cuite qui viennent souvent de Lahitte-Toupière, non loin de Lembeye. Plus loin, des étagères où on range les assiettes et les instruments de cuisine. Plus loin encore, l'évier (lou tarrassè) creusé dans un mur, avec sa lavasse de grès d'un seul bloc, muni d'un tuyau qui rejette l'eau à l'extérieur.

Sur le rebord de l'évier, un seau ou une herrade en bois pour l'eau. On trouve aussi la haute horloge au balancier de cuivre, signée parfois de Lalande, à Lembeye. Les chaises sont pailées, ainsi que le fauteuil du coin du feu réservé à la personne la plus âgée et parfois impotente. Dans un coin, l'escalier qui mène au grenier où couchent souvent les jeunes : les familles étaient nombreuses. Sur le mur de gauche, une autre porte donne sur la seconde pièce de la maison : c'est la chambre aux 2 ou 3 lits que l'on pousse les jours de pèle-porc, car c'est là que l'on mange ce jour-là ; la cuisine étant occupée par les femmes qui préparent le repas et qui font cuire les boudins. Cette pièce est éclairée par la seconde fenêtre. Pour s'éclairer : des lampes à huile ou à pétrole (l'électricité est arrivée au village en 1930).



*La chambre*



*Lou tarrassè*

## Quelques mots de Béarnais – Parlam bearnés

### Comptine Béarnaise

Casa, caseta

Caseta mia

Lou Boun Dieu la benie

Per petite que sie!

Maison, maisonnette

Ma maisonnette

Que le Bon Dieu la bénisse

Aussi petite soit-elle!

## Une recette locale

### Recette de la Poule au Pot

- Une poule de 2 à 3 kg
- Jambon du pays avec du gras
- Foie de la poule
- 2 œufs
- 500g de mie de pain
- Sel, poivre, ail persil, muscade, cannelle.



Farce : Hacher très fin : jambon, foie, ail, persil et muscade  
Emietter mie de pain. Battre les œufs avec sel, poivre et cannelle  
Bien mélanger le tout  
Introduire la farce dans la poule et coudre l'ouverture en haut et en bas.

Cuisson : Mettre la poule dans l'eau froide. Porter à ébullition. Ecumer.  
Ajouter : carottes, poireaux, ail, 2 oignons piqués de clous de girofle, 4 épices, sel, poivre.  
Laisser cuire 2 à 3 heures en bouillant doucement (cela dépend du poids de la poule).

Un petit truc : Quand l'aile se décolle légèrement, la poule est cuite.

Recette donnée par Zézette Lacoste.

## Les votes du conseil municipal

Le 3 juillet 2018, le CM, après les épisodes de fortes pluies des 12 et 13 juin qui ont endommagé les chemins communaux, une demande d'aide exceptionnelle est adressée à l'Etat et au Département.

Le 18 septembre 2018, le CAUE 64 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques), après une étude préliminaire sur le sujet, propose une mission d'accompagnement sur l'aménagement des abords de la salle des fêtes et de la mairie. Le CM missionne cet organisme pour ce faire. Il est demandé, notamment, l'installation d'une aire de jeux pour enfants et d'un terrain de pétanque, l'augmentation de la capacité de stationnement et la reconversion de l'ancienne salle des fêtes (après désamiantage et destruction partielle, on y aménagerait un lieu de stockage et une halle publique); voire la création d'une piste de vélo-cross. Par ailleurs, il est décidé de poser des stores dans la nouvelle salle des fêtes.

## La nouvelle salle des fêtes

### Prix de la location de la salle des fêtes

Particuliers habitant la commune : 100 € pour une période de 24 heures en été et 125 € en hiver. Au-delà (et par période de 24 heures), quelle que soit la saison, 10 €.

Particuliers extérieurs à la commune : 250 € pour une période de 24 heures en été et 300 € en hiver. Au-delà (et par période de 24 heures), quelle que soit la saison, 20 €.

Une caution de 1 000 € sera demandée.

*La période d'hiver s'entend du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.*

Gratuité pour les organismes publics et les associations locales pour des manifestations non payantes et conformes à leurs objets.

## Histoire du soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe

La scène se passe à la caserne Niel, dans la citadelle de Verdun, le 10 novembre 1920. Huit cercueils de chêne reposent dans une casemate transformée en chapelle ardente. Les dépouilles « anonymes » proviennent des huit zones où les combats de la Grande Guerre se sont avérés les plus meurtriers : Flandres, Artois, Somme, Ile de France, Chemin des Dames, Champagne, Verdun et le reste de la Lorraine.

Dans la nuit du 9 au 10 Novembre, le soldat martiniquais pressenti pour désigner le cercueil et donc la dépouille du Soldat inconnu qui doit reposer à l'Arc de Triomphe est hospitalisé en urgence pour une typhoïde, à quelques heures de la cérémonie.

Prise de court, l'armée choisit un autre poilu du même 132<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Ce sera Auguste Thin. Né le 12 Juillet à Cherbourg, il a 20 ans. Pupille de la Nation, plus jeune engagé militaire de son régiment, le 3 Janvier 1918 à Lisieux, il a été gazé lors de batailles en Champagne. Après les Vosges, il est transféré à Guebwiller, puis à Verdun.

Ce matin du 10 Novembre, Auguste Thin est membre de la garde d'honneur veillant sur les huit cercueils. Ministre des pensions, blessé de guerre, André Maginot lui tend un bouquet d'œillets blancs et rouges qu'il doit déposer sur le cercueil choisi.

« Il me vint une pensée simple, raconta plus tard Auguste, j'appartiens au 6<sup>ème</sup> corps, en additionnant les chiffres de mon régiment, le 123, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6<sup>ème</sup> cercueil que je désignerai ».

Le soldat y déposa le bouquet d'œillets.

Le 11 Novembre, après une halte au Panthéon et une allocution du Président de la République, Raymond Poincaré, le cercueil béni par l'Archevêque de Paris est monté au premier étage de l'Arc de Triomphe servant de chapelle ardente. Gardé jour et nuit par un piquet d'honneur, il est inhumé le 28 Janvier 1921.

Ce même 11 Novembre 1920, Auguste Thin participe aux funérailles des 7 autres dépouilles. Elles sont accueillies au cimetière du Faubourg-Pavé de Verdun devant la croix, au milieu de la nécropole militaire.

L'Arc de Triomphe, Auguste Thin y retourne une dernière fois, le 11 Novembre 1981. François Mitterrand, Président de la République, le décore de la Croix de la Légion d'Honneur.

Auguste meurt quelques mois plus tard, le 10 Avril 1982 à Beauvais.

La flamme de L'Arc de Triomphe : imaginée au début de l'année 1921, la première fois que la flamme a été allumée à l'Arc de Triomphe, par André Maginot, remonte au 11 Novembre 1923.

Elle est ravivée chaque jour à 18h30.

### Rédaction

*Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, nous raconter des anecdotes, ou nous faire passer vos photos, contactez la Coordination.*

*Coordination : Frédérique MICHAUD, Germaine SALAMAGNOU.*

*Crédit photos : Frédérique MICHAUD, Germaine SALAMAGNOU, Pascal KHOLLER.*

*Merci à tous ceux, qui par leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs échanges, ont participé à l'écriture de ce journal.*